franceinfo:

.3 bretagne

Concarneau : inauguration controversée ce vendredi pour le chalutier géant Scombrus

C'est une inauguration sur fond de polémique qui aura lieu vendredi 25 septembre dans le port de Concarneau. Le chalutier géant Scombrus de la société France Pélagique, est en effet dans le viseur de plusieurs associations qui organiseront, elles, des funérailles de la pêche artisanale.

Publié le 25/09/2020 à 06h46

Le chalutier géant Scombus sera inauguré demain dans le port de Concarneau. • © Thomas Troadec agence Catalpa

Ce vendredi, dans le port de Concarneau, aura lieu **l'inauguration du Scombrus, le dernier chalutier géant de la société France Pélagique, filiale de Cornelis Vrolijk, géant de l'industrie de la pêche néerlandaise**.

L'association Pleine Mer, Bloom, low impact Fischer of Europe et plateforme petite pêche ont décidé d'organiser en parallèle un **rassemblement symbolique à 10H30** devant les locaux de France Pélagique : un appel pour les funérailles de la pêche artisanale et des ressources marines.

Association Pleine Mer
jeudi

L'impressionnant chalutier usine est arrivé, mercredi 23 septembre 2020, dans le port de Concarneau (Finistère) où il doit être béni, vendredi 25 septembre. Dans une ambiance électrique puisque marins pêcheurs et militants écologistes ont prévu de se mobiliser.

https://www.ouest-france.fr/…/a-concarneau-tensions-autour-…

OUEST-FRANCE.FR

À Concarneau, tensions autour du Scombrus

L'impressionnant chalutier usine est arrivé, mercredi 23 septembre, dans le port d…

15 9 20

Selon ces militants : le nouveau navire de 80 mètres possède le pavillon français, un moyen pour la multinationale néerlandaise de s'accaparer les quotas de pêche français au dépend de la petite pêche artisanale et locale, activité plus responsable et durable.

Association Apecs
mercredi

Ce vendredi, dans le port de Concarneau, aura lieu le baptême du SCOMBRUS, un chalutier géant de la société France Pélagique,filiale de Cornelis Vrolijk, géant de l'industrie de la pêche néerlandaise. Ce navire de 80 mètres possède le pavillon français, un moyen pour cette multinationale néerlandaise de s'accaparer les quotas de pêche français au dépend de la petite pêche artisanale et locale, activité plus responsable et durable.

L'APECS se rendra vendredi aux côtés de Assoc… Afficher la suite

53 12 136

> Plutôt que de parler de ressources, nous préférons parler du vivant. Or ce navire usine, aux capacités de pêche démesurées (jusqu'à 200 tonnes par jour), est une réelle atteinte au vivant car il utilisera des techniques de pêches peu sélectives, appauvrissant les océans et détruisant les écosystèmes marins.
>
> **Association APECS**

Geoffroy Dhellemmes, Directeur Général de France Pélagique expose de son côté ses arguments face aux associations, en précisant que les quotas de pêches sont régulièrement surveillés par les autorités compétentes afin de laisser la ressource se régénerer.
La société précise que ces navires sont **équipés de la dernière génération des dispositifs de dissuasion accoustique** (pingers) dans ses filets par mesure de précaution pour éviter d'éventuelles prises accessoires de cétacés. Elle veut aussi mettre en avant le fait que **le Scombrus n'entrera pas en concurrence avec les petits navires** car ce chalutier pélagique ne **pêche que des espèces différentes et dans des zones distinctes que dans la pratique de la pêche artisanale.**

Le navire sera dédié à la pêche et à la congélation des espèces pélagiques exclusivement (espèces dites "de pleine mer", telles que le hareng, le maquereau, le chinchard, le merlan bleu ou la sardine). Le Scombrus remplace le Sandettie construit en 1981 qui a été sorti de flotte fin juillet 2020. **Il comptera 35 marins à bord.**

Catherine Jauneau